

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 5 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des adjoints techniques des administrations de l'Etat au ministère de la transition écologique et solidaire et fixant le nombre de postes (recrutement dans le grade d'adjoint technique)

NOR : TREK1805239A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 5 mars 2018, est autorisée au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des adjoints techniques des administrations de l'Etat au ministère de la transition écologique et solidaire, dans le grade d'adjoint technique.

Le nombre total de places offertes au recrutement réservé est fixé à 64.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

ZONE DE GOUVERNANCE	SPÉCIALITÉS	PLACES
Administration centrale	Conduite de motocycles et de véhicules légers	2
	Restauration	8
	Agent polyvalent	2
Auvergne-Rhône-Alpes	Agent polyvalent	2
Bourgogne-Franche-Comté	Agent polyvalent	2
Corse	Agent polyvalent	4
Grand Est	Agent polyvalent	5
Hauts-de-France	Agent polyvalent	3
Ile-de-France	Agent polyvalent	13
Normandie	Agent polyvalent	5
Nouvelle-Aquitaine	Agent polyvalent	2
Occitanie	Agent polyvalent	4
Pays de la Loire	Agent polyvalent	7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Restauration	1
	Agent polyvalent	4
Total		64

La composition des commissions de sélection fera l'objet d'un arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire.

Tous renseignements complémentaires, relatifs notamment aux modalités et aux périodes d'inscription, peuvent être obtenus auprès des bureaux de gestion du personnel des services dans lesquels sont affectés les agents éligibles à ce dispositif.